



Communiqué de presse

Vendredi 21 juillet 2023

Préparation du lancement de services de la TNT en ultra-haute définition

L'Autorité a été saisie par le Gouvernement afin que soit accordé à France Télévisions un droit d'usage de fréquences pour permettre la diffusion en ultra-haute définition de France 2 et de France 3, sur une large partie de la métropole et de neuf territoires d'Outre-mer, à compter de 2024. D'autres éditeurs ont également manifesté leur intérêt pour diffuser un service dans ce format à cette échéance.

Afin de répondre à ces demandes, un multiplex, utilisant de nouvelles normes, devrait être déployé. L'Autorité a engagé plusieurs chantiers techniques en ce sens. Elle lance, ce jour, une consultation publique visant à déterminer la capacité de ce multiplex, et notamment le nombre de services en ultra-haute définition qu'il pourrait héberger.

Les réponses à la consultation publique sont attendues au plus tard le 13 septembre 2023 par voie électronique à uhd@arcom.fr.

Elles contribueront à déterminer le cadre dans lequel les demandes de diffusion en ultra-haute définition pourront être instruites, en application des dispositions pertinentes de la loi du 30 septembre 1986 relative à la liberté de la communication.

La consultation publique

[@Arcom_fr](https://twitter.com/Arcom_fr) | [@Arcom](https://www.linkedin.com/company/arcom) | [@ArcomFR](https://www.facebook.com/ArcomFR) | Pour plus d'informations, rendez-vous sur [arcom.fr](https://www.arcom.fr)

DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION

Marie Liutkus

M : marie.liutkus@arcom.fr

T : 01 40 58 37 15 | **P** : 06 73 10 38 80

RESPONSABLE DU PÔLE RELATIONS MÉDIAS ET INFLUENCE

Sara Cheyrouze

M : sara.cheyrouze@arcom.fr

T : 01 40 58 36 17 | **P** : 06 60 85 97 17

ATTACHÉE DE PRESSE DU PÔLE RELATIONS MÉDIAS ET INFLUENCE

Célia Wapoutou

M : celia.wapoutou@arcom.fr

T : 01 40 58 38 86 | **P** : 07 68 20 23 63